



Nous vous invitons à participer au concours de décoration de sapins : « Mon Beau Sapin ». Venez partager cet événement, laissez-vous guider par l'Esprit de Noël et faites parler votre imagination. La création la plus appréciée, qui arrivera en tête du vote du public, sera récompensée.

L'inscription est à retourner à Julie SCHLEGEL
Médiathèque Nathan Katz – WALDIGHOFFEN
ou par mail à l'adresse suivante : jschlegel.waldighoffen@orange.fr

Renseignements :

NOM :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
Adresse :	<input type="text"/>		
Code postal :	<input type="text"/>	Ville :	<input type="text"/>
Téléphone :	<input type="text"/>	Portable :	<input type="text"/>
Email :	<input type="text"/>		

Cochez la catégorie concernée :

- Particulier Commerçant Autre
- Association Ecole

Nom de l'association / du commerce / de l'école :

En participant au concours « Mon Beau Sapin », je m'engage à respecter le règlement.

Fait à	<input type="text"/>	le	<input type="text"/>
Signature	<input type="text"/>		



Article 1 : Présentation

La Commune et la Médiathèque Nathan Katz de Waldighoffen, organisent, pour la troisième année consécutive, un concours de décoration de sapins de Noël.

Ce concours se déroulera lors du Marché de Noël qui aura lieu les 24 et 25 novembre 2018 à la Salle Polyvalente.

Contact : Julie SCHLEGEL

Médiathèque Nathan Katz – WALDIGHOFFEN

Tél : 03 89 68 94 40

Email : jschlegel.waldighoffen@orange.fr

Article 2 : Inscription

Ce concours, gratuit, est ouvert à tous : individuels, associations, commerçants, écoles.

Les formulaires d'inscription sont mis à votre disposition à la Médiathèque Nathan Katz et sur le site internet communal : www.waldighoffen.com

L'inscription est à déposer à la Médiathèque Nathan Katz ou à renvoyer par mail à l'adresse suivante : jschlegel.waldighoffen@orange.fr.

Les sapins seront attribués par ordre d'arrivée des inscriptions et dans la limite du nombre disponible.

Article 3 : Installation et décoration

Les sapins seront fournis et installés par la municipalité.

Le thème et les sujets de décoration sont au libre choix des concurrents.

Les décorations électriques ne sont pas acceptées.

La décoration devra être mise en place le samedi 24 novembre 2018, entre 10h00 et 14h00, et sera retirée après la manifestation, soit le dimanche 25 novembre à partir de 18h00.

Article 4 : Lieu

Pendant toute la durée du marché de Noël, les sapins seront exposés à l'intérieur de la salle polyvalente.

Article 5 : Le vote

Le public du marché de Noël votera pour le plus beau sapin. Des bulletins de vote ainsi qu'une urne seront mis à sa disposition.

Article 6 : Les résultats

La proclamation du résultat et la remise de prix aura lieu le dimanche 25 novembre 2018 en fin d'après-midi, à la salle polyvalente. Le gagnant absent sera averti personnellement par les organisateurs.

Article 7 : Vol et dégradation

La Commune et la Médiathèque Nathan Katz de Waldighoffen, ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables du vol ou de la dégradation des objets décorant.

Article 8 : Droit à l'image

Les participants acceptent que des photographies de leurs sapins décorés soient réalisées par les organisateurs. Ils autorisent également la diffusion et la publication des dites photographies dans la presse locale et sur le site communal.

Toute participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.